

**Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN**

**Séance du 24 juin 2020**

**30 - 2020**

L'an deux mille vingt, et le 24 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,  
Absent : RASSIER Jean-Marie.

**Objet : Cession de la parcelle AO 455 - déclassée du chemin rural de la Grange de Bouys**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération en date du 14 février 2020 par laquelle il acceptait le déclassement de la partie du chemin de la Grange de Bouys en vue de sa cession.

Après division effectuée par un géomètre cette parcelle a été cadastrée AO 455 et fait une surface de 560 m<sup>2</sup>.

Il propose la cession de cette parcelle au prix de 660 €, correspondant aux frais engagés par la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

**LE CONSEIL**

Oùï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** la cession de la parcelle AO 455, de 560 m<sup>2</sup>, pour la somme de 660 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**LE MAIRE,**



*JB*